



Licence Biologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2011, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02036601

HAL Id: hceres-02036601

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036601>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LI120001179

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Biologie

Présentation de la mention

La mention de licence Biologie est co-habilitée par les deux universités clermontoises. Elle permet à l'étudiant d'acquérir des bases solides en biologie, mais aussi dans les disciplines telles que les langues et l'informatique.

A la fin de son premier semestre d'orientation en cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD) intégrés, l'étudiant choisit sa mention ou son parcours, parmi toutes les mentions scientifiques proposées. Le choix, lors du premier semestre, des deux disciplines fondamentales et d'une troisième discipline complémentaire ou de découverte permet à l'étudiant de préparer activement son orientation.

Pour la mention Biologie, l'étudiant a accès, à partir du deuxième semestre (S2), à six parcours dont deux menant aux carrières de l'enseignement. Les parcours à dominante sciences de la vie sont Biologie cellulaire et physiologie, Biologie des organismes, des populations et des écosystèmes, Nutrition et Pharmacologie. Les deux parcours permettant de poursuivre en master Métiers de l'enseignement et de l'éducation sont Pluridisciplinaire (professorat des écoles) et Sciences et vie de la Terre (CAPES).

Les étudiants pourront mettre à profit pour préparer leur orientation les unités d'enseignement (UE) libres à choisir à partir du troisième semestre (S3) et jusqu'au sixième semestre (S6), et notamment les UE Découverte des métiers de la recherche, de l'enseignement ou du monde de l'entreprise. Ils pourront aussi développer un projet personnel et professionnel à travers une UE dédiée.

Les étudiants ayant obtenu la moyenne aux concours des études de santé peuvent basculer de droit dans le parcours Nutrition ou Pharmacologie.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	274
Nombre d'inscrits en L2	180
Nombre d'inscrits en L3	184
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	7,3 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	21,7 %
% d'abandon en L1	31,4 %
% de réussite en 3 ans	56,4 %
% de réussite en 5 ans	79,5 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de licence Biologie est une mention commune aux deux établissements qui forment entre autre le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Clermont-Universités. Elle s'inscrit dans le paysage des deux universités avec un pôle « Santé » fort pour l'Université de Clermont 1 et des masters nombreux pour l'Université de Clermont 1 et 2. Cette complémentarité rend la troisième année (L3) attractive (20 % de nouveaux entrants), même si on peut regretter de ne pas avoir de données par parcours. Néanmoins, le faible nombre de sortants en deuxième année (L2) confirme ce fait.

Co-habilitation avec Clermont 1, cette licence a su garder le premier semestre (S1) pluridisciplinaire et commun avec toutes les mentions de Clermont 2, ce qui offre un vrai choix à l'étudiant parmi les six parcours proposés. Cependant, on peut regretter que les parcours Nutrition et Pharmacologie, tous portés par Clermont 1, soient très vite séparés des autres parcours (dès le S2 pratiquement) avec deux modules disciplinaires spécifiques à ces parcours. Le basculement de droit des étudiants passant les concours « Santé » (essentiellement des étudiants de Clermont 1), et ayant obtenu la moyenne dans ces parcours, préfigure les nouveaux dispositifs.

Les autres parcours sont mutualisés avec des modules communs en nombre important en S3 (50 %) et en S4 (66 %). Enfin, on peut noter, dans un autre registre, l'absence d'évaluation des compétences transversales pour tous les parcours, même si les langues et l'informatique en tant qu'outils sont bien présentes.

L'équipe pédagogique possède quatre directeurs d'étude pour la première année et huit responsables de parcours. Ce nombre important s'explique par la co-habilitation qui impose un suivi dans les deux universités. Malgré cette équipe nombreuse, on trouve peu de renseignements dans le dossier sur l'accompagnement des étudiants après la L2 (Les étudiants en L1 étant bien suivis). De même, malgré un effort de l'équipe pour s'approprier les résultats des enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), on ne note pas d'analyse ou de rétro-réaction sur les enseignements ou l'organisation de la formation. Ce point est pourtant cité comme un point fort de la fiche d'autoévaluation, mais mal décrit dans le dossier principal et surtout l'évaluation UE par UE est absente. L'autoévaluation est d'ailleurs très critique et l'équipe pédagogique a vraiment su tirer du dossier les points faibles et forts.

Enfin, le taux d'abandon en L1, supérieur à 30 %, doit interroger l'équipe pédagogique. Des réponses sont d'ores et déjà apportées : premier semestre mutualisé, orientation active, étudiants suivis en L1.

- Points forts :

- Une rare co-habilitation entre les deux universités clermontoises, qui ont su mettre en commun des moyens humains et matériels.
- Le S1 de détermination avec CM/TD intégrés qui permet une orientation progressive de l'étudiant.
- Une autoévaluation réalisée avec beaucoup de soin et qui fait l'objet d'un suivi.

- Points faibles :

- L'évaluation des enseignements UE par UE est absente du dossier comme les résultats des enquêtes d'insertion et de poursuite d'études.
- Le dossier ne fait pas état d'évaluation des compétences transversales.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement



La mise en place d'une évaluation des compétences transversales autres que les langues et l'informatique pourrait être un atout supplémentaire pour cette mention.

L'appropriation des résultats des enquêtes par les équipes pédagogiques permettrait d'envisager que ces dernières s'accordent sur des correctifs aux programmes et à l'enchaînement des unités d'enseignement.

L'origine des étudiants dans chaque parcours pourrait être un indicateur intéressant à suivre afin d'évaluer, par exemple, si les parcours portés par Clermont 1 ou Clermont 2 sont finalement attractifs pour les étudiants des deux universités.